

**Recommandations de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain au
gouvernement du Canada en vue du budget fédéral 2016**



Juillet 2015

Préambule

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la Chambre) compte plus de 7 000 membres. Sa mission est d'être la voix du milieu des affaires montréalais et d'agir pour la prospérité de la métropole. La Chambre s'engage dans des secteurs clés du développement économique en prônant une philosophie d'action axée sur l'engagement, la crédibilité, la proactivité, la collaboration et l'avant-gardisme. La Chambre est le plus important organisme privé au Québec voué au développement économique.

Introduction

Les recommandations prébudgétaires de la Chambre s'inscrivent dans un contexte économique global qui demeure incertain. D'une part, la crise de la dette grecque et ses répercussions potentielles sur la zone euro s'ajoutent aux inquiétudes créées par le ralentissement de la croissance économique des pays émergents, notamment la Chine, sur les perspectives de croissance mondiales. D'autre part, la vigueur du marché du travail et de la demande intérieure américaine devra soutenir l'économie mondiale.

Le Canada n'est pas sans connaître, lui aussi, plusieurs vents contraires. La conjoncture mondiale, la baisse des prix du pétrole et des investissements ont entraîné une contraction de l'économie canadienne au premier semestre de cette année. Même si on s'attend à une remontée de la croissance économique au troisième trimestre, la Banque du Canada a révisé à la baisse ses perspectives de croissance et a diminué son taux directeur à 0,5 % en juillet. Cela aura des répercussions négatives sur les finances publiques du Canada.

Par ailleurs, le découplage conjoncturel des économies canadienne et américaine se traduit par des anticipations décalées sur l'évolution des taux d'intérêt dans ces deux pays. Ainsi, alors que la Banque du Canada abaissait à deux reprises son taux directeur au cours des derniers mois, les débats aux États-Unis portent plutôt sur le moment où la Réserve fédérale américaine haussera son taux directeur. Cette divergence devrait maintenir, voire accentuer la force du dollar américain par rapport au dollar canadien. Un tel contexte devrait inciter le gouvernement à déployer une stratégie efficace pour augmenter les exportations, en particulier en direction du marché américain.

Il est clair que les provinces productrices de pétrole subissent présentement les contrecoups de la baisse des cours du pétrole. Le budget fédéral doit évidemment être sensible à cette situation. Toutefois, il ne faut pas oublier que le Québec et l'Ontario, qui représentent près de 60 % de l'ensemble de l'économie canadienne, demeurent très endettés et aux prises avec plusieurs défis structurels. De plus, l'économie québécoise et montréalaise fait face à d'importants défis de démographie et de productivité.

Enfin, le gouvernement fédéral doit faire preuve de prudence dans sa planification budgétaire. Il doit s'assurer d'avoir une marge de manœuvre budgétaire suffisante advenant un ralentissement plus marqué de l'économie. Il doit également créer un environnement propice pour que les entreprises canadiennes soient prêtes à saisir les occasions qui découleront de la reprise de l'économie mondiale.

À cette fin, nous recommandons les trois axes d'intervention suivants pour améliorer l'environnement d'affaires. Le budget 2015-2016 devrait :

- 1) doter le gouvernement du Canada d'une marge de manœuvre suffisante pour parer aux imprévus, tout en utilisant cette marge pour réduire l'endettement du pays si les conditions économiques devaient s'avérer favorables;
- 2) améliorer la compétitivité du régime fiscal, c'est-à-dire poursuivre la stratégie de réduction du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises;
- 3) accélérer la mise en œuvre d'investissements importants dans les infrastructures économiques stratégiques.

Outre ces trois grands axes d'intervention, la Chambre demande au gouvernement de s'engager dans les meilleurs délais, et ce, bien avant le dépôt du prochain budget, à **confirmer sa participation financière aux célébrations du 375^e anniversaire de Montréal pour s'assurer que les fêtes soient un succès. La première métropole de l'histoire du Canada devrait bénéficier de legs fédéraux significatifs pour souligner le 150^e anniversaire du pays.** L'absence de l'engagement financier du gouvernement fédéral demeure inexplicable alors qu'il reste à peine deux ans pour concrétiser ce jalon important de l'histoire du Canada.

I. SE Doter d'une Marge de Manœuvre Budgétaire Suffisante et Viser à Réduire Notre Endettement

Une saine gestion des finances publiques implique trois grands principes : une gestion rigoureuse des dépenses qui respecte notre capacité de payer, la mise en place d'une réserve pour éventualités advenant des chocs économiques et la mise en œuvre d'une stratégie bien définie de réduction de notre endettement.

Nous saluons l'adoption du projet de loi sur l'équilibre budgétaire. Cette loi, à l'instar de ce qui est fait au Québec, nous permettra de nous doter d'un cadre réglementaire nécessaire afin de nous obliger à avoir une discipline budgétaire et de n'encourir des déficits qu'en période exceptionnelle de crise économique. Un tel cadre permettra également de rassurer les institutions financières et contribuera au maintien de notre cote de crédit.

Le gouvernement doit maintenir sa cible de l'atteinte du déficit zéro en 2015-2016, après sept années de déficit. Cela dit, la situation de l'économie s'étant fortement dégradée depuis un an, le gouvernement doit se doter d'une marge de manœuvre financière de trois milliards de dollars comme les années précédentes pour faire face aux imprévus. Le dernier exercice budgétaire est la meilleure illustration de l'importance d'avoir ce coussin de sécurité. C'est grâce à la réserve pour imprévus de trois milliards de dollars que le gouvernement a pu maintenir le cap vers le retour à l'équilibre budgétaire dans les délais prévus, tout en adoptant quelques mesures pour stimuler l'économie canadienne.

Les perspectives économiques demeurant très incertaines, la Chambre réitère au gouvernement la nécessité d'adopter une approche prudente et donc de :

- **maintenir une réserve pour éventualités de l'ordre de trois milliards de dollars et non d'un milliard de dollars par an jusqu'en 2017-2018 comme annoncé dans le dernier budget.** Si cette réserve est non utilisée dans l'exercice budgétaire en cours, elle devrait servir à réduire notre endettement.
- **maintenir son engagement de réduire le fardeau de la dette nette à 25 % du PIB d'ici 2021.**

II. AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DU RÉGIME FISCAL

La faiblesse des investissements des entreprises continue de miner la croissance économique. Dans ce contexte, il est essentiel d'avoir une fiscalité plus compétitive, qui encourage davantage le travail, l'investissement et la productivité, et de mieux soutenir nos PME. Ainsi, le gouvernement doit :

- **réduire le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises une fois l'équilibre budgétaire atteint.**
 - **Réduire en priorité l'impôt sur le revenu des particuliers**

Une réduction généralisée de l'impôt sur le revenu des particuliers encouragera le travail et favorisera l'attraction et la rétention des travailleurs stratégiques hautement mobiles. Cela est crucial dans le contexte actuel de baisse relative du bassin de travailleurs potentiels.

- **Poursuivre la diminution du taux d'imposition des revenus des sociétés**

Le gouvernement doit envisager de baisser davantage les taux d'imposition des revenus des sociétés afin que ces dernières soient comparables à celles des autres petites économies ouvertes, comme l'Irlande. Une telle approche encouragera nos entreprises à investir ici en plus de faciliter l'attraction d'entreprises et d'investissements étrangers.

- **réinstaurer le crédit d'impôt fédéral pour les fonds de travailleurs.**

Les fonds de travailleurs favorisent la création et l'essor d'entreprises innovantes et soutiennent des dizaines de milliers d'emplois de qualité chaque année. Le *Rapport sur l'importance des fonds de travailleurs pour l'économie du Montréal métropolitain*, publié par la Chambre en 2013, démontre bien l'impact considérable qu'ont les fonds de travailleurs sur l'économie du Québec et de sa métropole. Ce rapport souligne en effet que ce sont plus de 2,3 milliards de dollars qui ont jusqu'à maintenant été investis directement par les fonds de travailleurs dans des entreprises de la métropole. Ces investissements ont permis la création ou le maintien de plus de 35 000 emplois, et ce, sans compter l'effet de levier que ces fonds entraînent auprès d'autres fonds privés. C'est pour toutes ces raisons que la Chambre réitère sa demande de rétablir le crédit d'impôt fédéral pour les fonds de travailleurs.

III. ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS DANS LES INFRASTRUCTURES STRATÉGIQUES

Lors de la présentation du budget 2015-2016, la Chambre avait salué la mise en place d'une stratégie nationale de transport en commun ainsi que l'investissement de 750 millions de dollars à partir de 2017-2018. Nous avons toutefois proposé que le gouvernement envisage de devancer à 2016-2017 les investissements pour la stratégie nationale de transport en commun, soit aussitôt que l'équilibre budgétaire serait atteint.

Devant la détérioration de l'économie canadienne, la Chambre propose désormais de procéder sans attendre à cette accélération pour qu'elle agisse comme une mesure de stimulation de l'économie en période de fragilité. Ainsi, la Chambre recommande de :

- **devancer à 2016-2017 les investissements pour la stratégie nationale de transport en commun.**
- **miser sur le développement portuaire, maritime et aéroportuaire de la métropole.**

Les infrastructures portuaires, maritimes et aéroportuaires sont essentielles pour faciliter et accroître le transport des biens et ainsi contribuer à l'essor du commerce de Montréal, véritable plaque tournante de transport et logistique en Amérique du Nord. Pour ce faire, Montréal doit avoir les moyens de faire face à la concurrence féroce et croissante des ports de la côte-est américaine. À cet effet, le prochain budget fédéral devrait :

- **préciser les contours et les paramètres budgétaires d'un programme visant le renforcement de la Porte continentale Ontario-Québec.** Le gouvernement doit procéder aux investissements requis, et ce, dans les meilleurs délais afin de renforcer la compétitivité de nos infrastructures portuaires.
- **investir dans la mise en valeur du Vieux-Port de Montréal et la construction d'une nouvelle gare maritime au port de Montréal.** La gare Iberville ne permet pas d'accueillir un nombre suffisant de grands navires et son état général trahit son âge. Un nouveau bâtiment moderne permettra à Montréal d'accroître son rayonnement auprès d'une clientèle internationale de croisiéristes. Le Vieux-Port est stratégique pour le secteur touristique et l'ensemble de l'économie de la région métropolitaine. Plus précisément, **nous demandons au gouvernement d'aller de l'avant avec les projets de modernisation et, notamment, de proposer des solutions novatrices pour permettre à la région métropolitaine de Montréal de tirer le plein potentiel du silo n° 5.**
- **réduire, voire supprimer le loyer de l'aéroport de Montréal,** afin d'accroître la compétitivité de ses tarifs aériens comparativement à ceux des aéroports des États américains limitrophes.

Conclusion

Le gouvernement fédéral doit assurer une gestion saine des finances publiques à plus long terme. Pour ce faire, il doit se doter d'une marge de manœuvre pour imprévus suffisante, tout en poursuivant la réduction de la dette. Il doit également alléger le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers afin d'encourager l'investissement privé. Enfin, il doit accélérer la mise en œuvre des investissements stratégiques en infrastructures et particulièrement devancer le déploiement des fonds de la stratégie nationale de transport en commun à l'année prochaine.

Synthèse des recommandations de la Chambre

INTRODUCTION : FAIRE PREUVE DE PRUDENCE ET SOUTENIR LA CROISSANCE

- Il faut s'assurer d'avoir une marge de manœuvre budgétaire suffisante advenant un ralentissement plus marqué de l'économie, tout en mettant en place les conditions nécessaires pour renforcer l'environnement d'affaires.
- Le gouvernement doit s'engager dans les meilleurs délais, et ce, bien avant le dépôt du prochain budget, à confirmer sa participation financière aux célébrations du 375^e anniversaire de Montréal pour s'assurer que les fêtes soient un succès.

I. SE Doter d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante et viser à réduire notre endettement

- Maintenir une réserve pour éventualités de l'ordre de trois milliards de dollars et non d'un milliard de dollars par an jusqu'en 2017-2018 comme annoncé dans le dernier budget.
- Maintenir l'engagement du gouvernement de réduire le fardeau de la dette nette à 25 % du PIB d'ici 2021.

II. Améliorer la compétitivité du régime fiscal

- Réduire le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises une fois l'équilibre budgétaire atteint.
- Réinstaurer le crédit d'impôt fédéral pour les fonds de travailleurs.

III. Accélérer la mise en œuvre des investissements importants dans les infrastructures stratégiques

- Devancer à 2016-2017 les investissements pour la stratégie nationale de transport en commun.
- Miser sur le développement portuaire, maritime et aéroportuaire de la métropole.